

LAISSEZ-VOUS PRENDRE AUX JEUX



INFOS

« Echos du Développement »

Au menu des échos !

Saison 2018 – 2019

- Licence numérique
- Refonte des outils digitaux
- Sport Santé – Ski Forme
- Actions de développement
- Rencontres territoriales
- Formation
- RGPD.

LICENCE NUMERIQUE 2018 – 2019.

La Fédération poursuit le déploiement de la « **Licence numérique** » cette saison 2018-2019. Il n’y a plus de « feuillet licence » (et donc de support papier) cette année. L’envoi des licences au format numérique est désormais automatisé par e-mail pour tous.

Avec la « **Licence numérique** », notre objectif est de faciliter les démarches administratives des clubs pour gagner du temps de gestion et le consacrer à l’accueil des pratiquants et au déroulement des activités.

Lors des inscriptions et de la souscription des licences, n’oubliez pas de suivre les informations relatives au **Questionnaire de santé et/ou certificat médical** et de respecter l’obligation d’information sur les options des garanties d’assurance avant de valider la licence sur l’interface admin club FFS.

Retrouver toutes les informations concernant la licence, son fonctionnement et les dispositions réglementaires afférentes dans le **guide pratique** à télécharger [ICI](#). Vous y trouverez également toutes les bonnes infos sur les outils et dispositifs mobilisables utiles à vos actions de développement. Retrouver les nouveaux visuels de la Licence Carte Neige et supports de communication au sein de [l’Espace Clubs](#) ainsi que sur la « [Boîte à Outils](#) ».

REFONTE DES OUTILS DIGITAUX (GESTION/COMMUNICATION) DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE SKI A DESTINATION DES COMITES, DES CLUBS ET DES LICENCIES.

La mise en place de la licence numérique s’accompagne de la refonte des outils digitaux de gestion des licenciés de la Fédération Française de Ski à destination des comités et clubs.

Dans l’espace club et l’outil de gestion des licences, nous souhaitons améliorer les fonctionnalités existantes et en développer de nouvelles. Notre objectif est de simplifier le traitement de l’information, apporter de nouveaux outils et renforcer les échanges entre les clubs, les comités et la fédération.

Cela s’accompagnera, en parallèle, de la mise en place d’un espace e-licencié qui permettra aux clubs de proposer de nouveaux services à leurs adhérents.

Pour cela, une consultation nationale va être lancée par le biais d’un questionnaire à renseigner en ligne. Il sera adressé, en septembre, aux clubs et aux comités. Nous vous invitons à y participer pour que les outils soient adaptés au mieux à vos besoins.

LAISSEZ-VOUS PRENDRE AUX JEUX



INFOS

LES « RENDEZ-VOUS SKI FORME », du 22 au 30 septembre 2018.

Pour la 2^{ème} année consécutive, 25 clubs affiliés à la Fédération Française de Ski invitent le grand public, à découvrir les **Parcours Ski Forme** qui allient pratique des sports d'hiver au bien-être et au loisir.

Les participants à cette journée pourront s'initier aux cinq « Tests Ski Forme » directement inspirés de la diversité de nos disciplines (ski alpin, biathlon, ski freestyle, ...) et évoluer sur cinq « Ateliers Inédits » (équilibre, force, endurance, concentration, ...). Une opération de lancement aura lieu le 23 septembre 2018 au Groupama Stadium (Olympique Lyonnais) à Lyon.

Cet évènement s'inscrit dans le cadre de la Semaine « Sentez-vous Sport » du CNOSF pour promouvoir la pratique d'une activité physique et sportive auprès des Français et de la Semaine Européenne du Sport (#Beactive), avec le soutien du CNDS.

Rejoignez le dispositif « Ski Forme », toutes les infos sur <http://www.ski-forme.fr>

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DE LA SAISON 2018 - 2019.

La boîte à outils et sa photothèque vont être étoffés de nouveaux visuels et supports. Deux nouveaux spots de promotion de la pratique en club ont été réalisés. De nouveaux gabarits pour la création de vos sites internet vont être proposés (novembre 2018).

Une campagne de communication nationale (médias et web) est engagée sur la période de septembre à fin janvier sur 3 thèmes :

- Se mettre en forme avant l'hiver pour mieux profiter du ski en rejoignant un club (rentrée septembre),
- Profiter de la glisse sans contrainte, en club tout est compris (octobre – décembre)
- Pas encore convaincu, découvrir une journée de glisse en club grâce au Pass Découverte (lien avec le World Snow Day - janvier)

Une journée nationale de promotion de la pratique en club est reconduite à l'occasion du World Snow Day, le 20 janvier 2019. Cette journée doit être l'occasion d'accueillir dans le cadre d'une de vos sorties existantes un public intéressé par vos activités. Un appel à projet va être adressé aux clubs cet automne.

RENCONTRE DES TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE EN CLUB.

La Fédération s'associe aux Comités pour aller à la rencontre des Clubs sur les territoires. L'objectif de ces rendez-vous est de mieux connaître les clubs, de recenser les besoins exprimés afin de proposer des dispositifs adaptés au développement des pratiques et des licenciés. Au cours de ces échanges, différentes thématiques seront abordées : la licence, la communication, la formation, l'organisation des clubs, le lien avec les instances fédérales...

Ces rencontres de territoire sont le préalable à un rendez-vous national qui se tiendra dans le cadre du Congrès sur le développement de la pratique en club afin d'approfondir les différentes problématiques identifiées en lien avec les évolutions des pratiques sportives et les politiques publiques.

Partenaires média de la FFS



LAISSEZ-VOUS PRENDRE AUX JEUX



INFOS

FORMATIONS.

La Fédération initie la mise en place des « Pass Neige ».

L'objectif est de proposer aux clubs, aux moniteurs fédéraux et entraîneurs, dans chaque pratique de glisse, des contenus de progression et d'évaluation des pratiquants licenciés, du débutant au compétiteur confirmé.

Les « Pass Neige » proposent des exercices repères et exemples concrets pour chaque objectif de progression, ... sur les aspects techniques, physiques, mentaux et de comportements de performance (hydratation, nutrition, étirements, prévention des blessures). Il s'agit également par ces supports, de partager des **valeurs communes** condition d'une progression continue mettant en exergue la **culture générale du ski**. L'accès au Pass Neige se fait sur <https://www.canal-sport.fr/fr/ski-1>.

Les clubs peuvent bénéficier d'une **aide financière sous forme de crédits formation** en s'inscrivant dans le cadre du dispositif des « Trophées du Bénévolat ».

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) : QUELLES EVOLUTIONS DANS LA GESTION DES INFORMATIONS COMITES, CLUBS, LICENCIES ? QUI EST CONCERNE ?

Que dit la Loi ?

Le RGPD est le Règlement Général sur la Protection des Données (décliné dans la loi N° 2018-493 du 20 juin 2018) qui vise à protéger la vie privée des citoyens. Il permet aux citoyens de savoir ce qui est fait de leurs données collectées et avoir ainsi un droit de regard et de modification. Il renforce le niveau d'exigence de la Loi Informatique et Liberté de 1978.

► **Toute personne physique ou morale qui met en œuvre un traitement contenant des données personnelles est concernée par le RGPD.** Les données personnelles ainsi collectées (adresse, date de naissance, n° de téléphone...) et leur gestion doit être désormais assurée avec des seuils de protection et des consentements explicites avant tout traitement et toute diffusion de données personnelles.

Quelles obligations pour la Fédération, les Comités, les Clubs ?

Les traitements informatiques de la FFS concernent la gestion de ses membres (comités/clubs) et des adhérents (les licenciés), ainsi que la gestion de l'ensemble des activités sportives relevant de la mission de service public dont elle est investie. Elle doit, dans ce cadre, mettre en place un registre qui répertorie les modalités de traitement des données collectées : Qui accède aux données ? Qui gère ? Combien de temps sont conservées les données ? Y a-t-il des cookies (web) et quand seront-ils détruits ? etc...

Dans la mesure où les Comités et les Clubs alimentent les bases de données de la FFS (via Admin FFS/Comités et FFS/Clubs) et traitent également pour leur usage les données personnelles des clubs ou des licenciés, ne serait-ce même que sur un tableur... **les Comités et Clubs sont donc concernés par la démarche RGPD et doivent mettre en place des modalités de traitement des données.**

► La Fédération mettra à votre disposition, au cours de l'automne, une fiche technique dont vous pourrez vous inspirer concernant les modalités de traitement et la démarche relative aux données échangées via les plateformes informatiques entre Fédération, Comités et Clubs, en application du RGPD.

+ d'infos : CNIL.

[Contacts/infos : Pôle Développement - Céline SERT-MARC - \[csertmarc@ffs.fr\]\(mailto:csertmarc@ffs.fr\) - 06 58 05 76 85 - 04 50 51 98 73](#)

Partenaires média de la FFS

